



Changement de serrures et empechement de rentrer chez soi

Par **Spabeaute**, le **24/10/2013** à **14:53**

Bonjour,

:on compagnon a profite de mon sejour a l`etranger pour changer la serrure de la maison et a mit mes affaires dans un garde meuble.

Je suis a la rue..

Il n`y a pas de bail, juste une promesse de bail a son nom

Le proprietaire est mort le jour de l`entree dans les lieux, l`agence n`a donc pas fait signer de bail.

Le proprietaire a legue la maison a l`association Perce neige qui depuis ne peut vendre la maison et a des probleme avec mon ex compagnon.Ce que j`apprends en leur telephonant pour connaitre leur position.

Malgre la separation, nous avons convenu de rester en cohabitation.

J`ai l`EDF a mon nom et ma societe est domiciliee a cette adresse, et tout mes courriers.

Legalement que dois je faire ??

Je vais demander a un huissier de constater un serrurier de changer au moins une serrure et porter plainte pour expulsion, faux et usage de faux(Il avait mit sa voiture, sa moto, son bateau a mon nom pour echapper au fisc) parcequ il a changer les cartes grises sans mon accord.

Je peux faire pression avec son controleur fiscal, sa mere, mais c`est difficile.

Que puis je faire ?? Je suis tres mal.[fluo] merci[/fluo]